

AVIS DE COURSE

National WIND FOIL
21 et 22 Septembre 2019
Plages des minimes à La Rochelle 17000
Autorité Organisatrice centre Nautique d'Angoulins (CNA)
Grade : 4
Série : Wind Foil

La mention «[DP]» dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.3 Les règles de classe.

2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la série **WIND FOIL**

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en téléchargeant le formulaire sur le site du CNA (centre nautique d'Angoulins) à partir de mi-juillet 2019 et en l'envoyant accompagné de son règlement à Centre Nautique d'Angoulins La Platerie 17690 Angoulins ou en s'inscrivant en ligne sur le site du CNA des mi-juillet 2019

3.3 Les concurrents possédant une licence FF Voile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FF Voile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité.
- **le casque et le gilet d'impact**

3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.
- **le casque et le gilet d'impact**

4. DROITS À PAYER

Les droits d'inscription sont les suivants :

Série	Montant
Wind Foil	50 €

5. PROGRAMME

Programme	Date	Heure
Clôture des inscriptions	22/09/2019	14h

Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classes
22/09/2019	14h30	Wind foil
23/09/2019	9h00	Wind foil

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 13h.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées suivant les prescriptions fédérales.

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type Technique ou Raid

7.2 L'emplacement de la zone de course est défini devant la plage des Minimes.

8. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 Trois course(s) devra (devront) être validée(s) pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 4 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués aux trois premiers.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité (RCV 4). En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : Centre Nautique d'Angoulins
17 690 Angoulins coordonnées sur le site Internet ou à cnangoulins@gmail.com
tel :05 46 56 89 73

HORAIRE DES MAREES

Port de	Baies de	Date	Basse mer	Pleine mer	Coefficient
La Rochelle	Plage des Minimes	21/09/2019	15h59	22h17	47
La Rochelle	Plages des Minimes	22/09/2019	16h46	10h58	42